



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



09174244

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le 01-12-2009

Pour le Greffier
Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/12/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0475619605

Dénomination

(en entier) : **PRINTEMAT**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : 5380 Fernelmont rue Ernest Montellier 32

Objet de l'acte : **AUGMENTATION DU CAPITAL**

Il résulte d'un procès-verbal dressé devant Maître Sophie Maquet, Notaire associé à Bruxelles en date du douze novembre deux mille neuf.

Enregistré deux rôles deux renvois

Au 1er bureau de l'Enregistrement Schaerbeek

Le 13-11-2009

Volume 571 folio 70 case 6

Reçu vingt-cinq euros (25)

L'Inspecteur Principal (signé) J. MODAVE.

Que l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société privée à responsabilité limitée dénommée PRINTEMAT, ayant son siège social à 5380 Fernelmont, rue Ernest Montellier 32, ont pris les résolutions suivantes :

I. AUGMENTATION DE CAPITAL

1.1. L'assemblée décide d'augmenter le capital à concurrence de vingt neuf mille six cent septante-deux euros et vingt-quatre cents (29.672,24€) pour le porter de cent dix-huit mille six cent quatre-vingt-huit euros et nonante-sept cents (118.688,97€) à cent quarante-huit mille trois cent soixante et un euros et vingt et un cents (148.361,21€) par souscription en espèces et sans création de titres.

L'augmentation de capital sera souscrite en espèces par les associés existants proportionnellement à leur participation dans le capital. (...)

1.4. L'assemblée décide de remplacer l'article 5 des statuts par le texte suivant :

Article cinq – capital

Le capital social est fixé à cent quarante-huit mille trois cent soixante et un euros et vingt et un cents (148.361,21€).

Il est représenté par quatre mille sept cent quatre-vingt-six (4.786) parts sociales sans désignation de valeur nominale, numérotées de 1 à 4.786, représentant chacune un / quatre mille sept cent quatre-vingt-sixième (4.786ème) du capital social. (...)

Pour extrait analytique conforme

Sophie Maquet - Notaire associé

Déposés en même temps : 1 expédition, 1 attestation bancaire, statuts coordonnés.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature